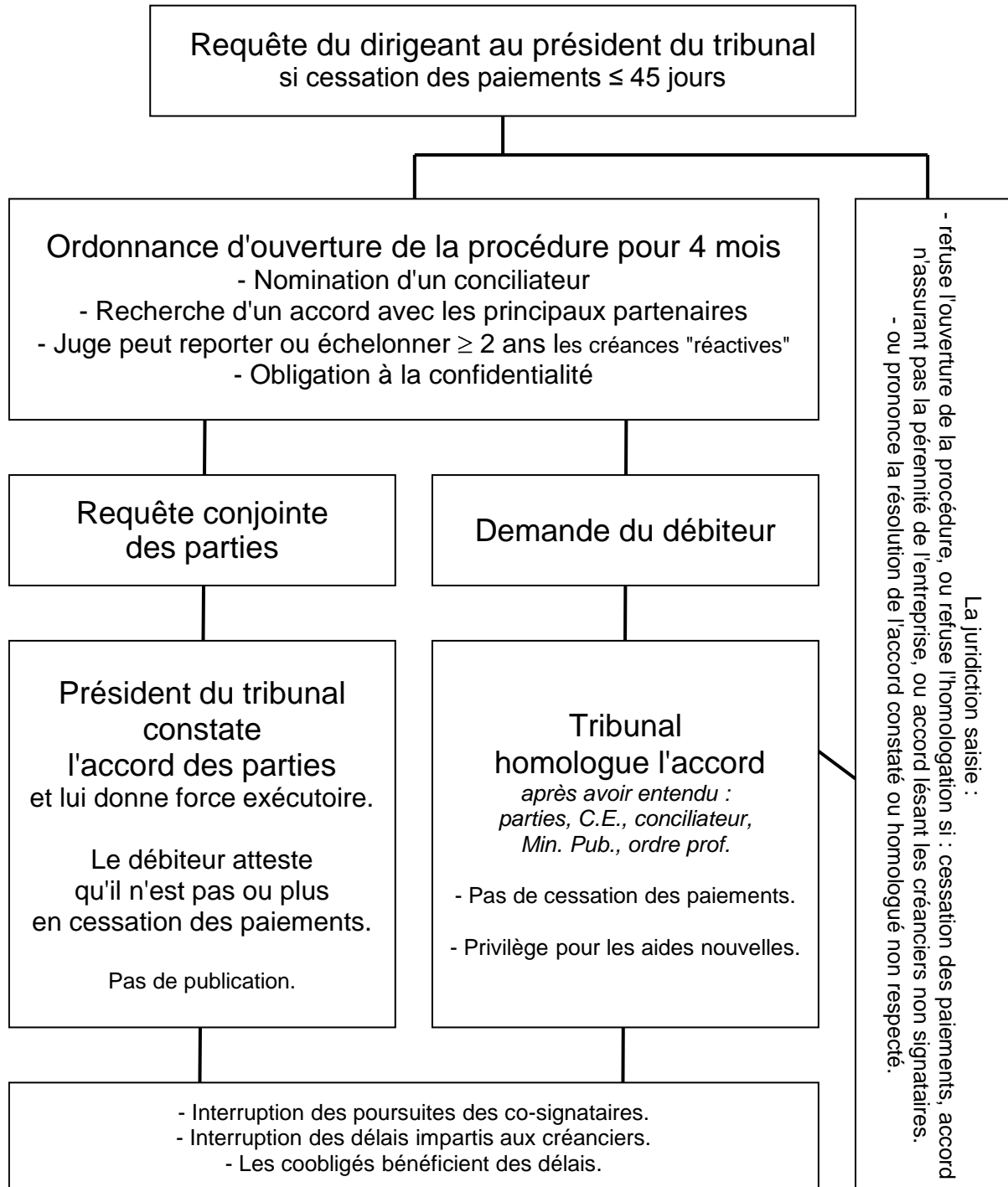


## La procédure de conciliation



Cas particulier du débiteur ayant un expert comptable, un C.A. > 20 M. € ou des salariés > 150 :  
Si la majorité des 2/3 des votants des établissements financiers créanciers acceptent un projet de plan qui ne modifie pas les délais des autres créanciers, une **sauvegarde financière accélérée** est ouverte pendant un mois, prorogeable un mois.